

Les pompiers

Au début du XX^e siècle, les pompiers n'étaient pas structurés, mais un petit groupe de bénévoles avec des moyens très limités se portait volontaire pour lutter contre les incendies relativement fréquents en raison de l'importance du nombre de chaumières.



Le Courrier de Saint-Nazaire 07/05/1938

Il faut attendre les délibérations du Conseil municipal en octobre 1921 (décisions prises suite à un incendie important en centre-bourg : la boulangerie Tessier - voir article ci-contre) pour parler de constituer une section de Sapeurs-Pompiers (service de secours contre l'incendie).

" Considérant que la commune, dont la population est de 1 628 habitants, répartie dans 12 hameaux principaux, est en voie d'acquérir une pompe à incendie et le matériel de service nécessaire, qu'il importe pour en assurer l'utile emploi d'organiser un corps de sapeurs-pompiers de 14 hommes et d'en assurer le financement pendant au moins 15 ans ...".

Deux conseillers municipaux : Alexandre Bézier et Jean-Louis Haumont, et quatre personnes désignées par le Conseil municipal : Aimé Voisneau (facteur de denrées), Alfred Rastel (commerçant), Alexandre Denier (hôtelier) et Moïse Lévêque commerçant feront partie de la commission de recrutement.

Incendies importants repris par la Presse dans les années 20 à 40 :

17/09/1936 :
feu à Bilac chez Mme Rastel :
100 000 Francs de dégâts

09/09/1929 :
feu en Brière (vers la Garenne) :
6 500 Francs de dégâts et un blessé.

Le Feu à Saint-André-des-Eaux

A Saint-André-des-Eaux s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, un véritable sinistre, dont les dégâts s'élèvent à près de 80.000 francs.

Deux maisons ont été entièrement la proie des flammes et n'eut été la direction favorable du vent, nous aurions à constater la perte de toute une partie du bourg.

Vers dix heures, une des jeunes filles Leclinche étant sortie, avant de se coucher, pour aller chercher des allumettes, remarqua qu'une épaisse fumée s'élevait de la maison contiguë à celle de ses parents et occupée par la boulangerie Tessier. Aussitôt elle donna l'alarme, mais une colonne de flamme s'élevait de la toiture. En un clin d'œil, la boulangerie ne forma plus qu'un immense brasier.

Les secours s'organisèrent et l'eau manquant un cycliste fut dépêché à Saint-Nazaire pour prévenir les pompiers.

Pendant ce temps, le feu continuait ses ravages. Il s'étendait bientôt à la maison voisine, couverte en chaume, dont les habitants, un octogénaire paralytique et aveugle ses enfants, M. et Mme Leclinche et leurs onze enfants, avaient fui sans pouvoir rien sauver qu'un lit. La maison fut détruite en quelques minutes et quand les pompiers de Saint-Nazaire arrivèrent, vers 11 h. 30, ils durent se contenter de faire la part qu'il leur restait.

Les pertes sont très importantes : elles s'élèvent pour M. Tessier à 70.000 francs, sans compter ses valeurs.

Le malheur est pis pour la famille Leclinche. La maisonnette détruite était leur unique bien.

*Le courrier de Saint-Nazaire
1/10/1921*